

COMMISSION PERMANENTE| Le Conseil Départemental poursuit ses investissements...



Ce mardi 11 avril, les élus départementaux étaient réunis en Commission Permanente. L'objet ... : statuer sur les affaires courantes du département. Retour sur les points forts de cette séance du mois d'avril :

Très Haut Débit

La poursuite des **travaux de viabilisation de la fibre optique** comme enjeu d'aménagement du territoire avec la revalorisation du bois récupéré pour les chaufferies bois, les réseaux de chaleur et **l'extension à d'autres filières**. L'occasion également de prendre acte des premiers **résultats positifs** des 10 chantiers menés sur le secteur de Foix pour un montant de **580 000EUR** et **31 kms** de routes départementales.

Les aides à l'investissement sportif, culturel et enfance-jeunesse multipliées par 3

Face au constat de **vieillesse et d'inadaptation** d'une partie des équipements existants, le Département a décidé d'opérer à un **changement de cap majeur** dans l'attribution des subventions d'investissement. Dorénavant, que le porteur de projet soit public ou associatif, le taux d'aide maximum pourra être de 20% et la subvention répartie sur 3 exercices.

500 000EUR de programmation informatique pour les collèges

Le Département est parvenu dès 2011 à équiper les collèges en matériel informatique selon les objectifs qu'il s'était fixés. Depuis, les taux d'équipement par élève ont été globalement atteints, parfois même dépassés. C'est acté, **en 2023, le Département poursuivra l'effort consenti** depuis plusieurs années. Concrètement, il s'agit de remplacer les postes obsolètes, mettre à niveau les infrastructures réseau, généraliser les salles équipée de vidéoprojecteur et acquérir du matériel (ordinateurs, écrans, vidéoprojecteurs...)

Marché public

Le marché public relatif à l'aménagement d'un **carrefour giratoire** situé au niveau de l'échangeur sud de **Périers** entre les RD820 et RD14 sur le territoire de la Commune de **Saverdun** va être confié à l'entreprise Colas pour un montant estimatif de 559 200 EUR.

Vers la création d'un service départemental des Systèmes d'Information mutualisé

Depuis janvier 2022, le SMDEA, le SDE, le SDIS et le Conseil Départemental travaillent à l'élaboration d'un Schéma Directeur des Systèmes d'Information Mutualisé. Une phase d'audit menée auprès de l'ensemble des agents de ces 4 structures a permis de faire un état des projets mutualisables appelé "portefuille de projets" : adaptation mutuelle à la numérisation, budget et moyens d'expertises humains élevés, efficience des DSI respective... Financièrement ce projet sera porté à 50% par le Département et 1/6 pour chacune des autres structures partenaires.

A votre disposition pour de plus amples informations !

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr